

Haute Autorité de Santé  
A l'attention de Lionel COLLET  
Président  
5 avenue du Stade de France  
93210 Saint-Denis

Paris, le 5 avril 2024

---

**Objet : Droit d'alerte sur la prise en charge des victimes des effets indésirables graves des fluoroquinolones**

Réf : 24 024\_VP/GR

C/c : Joëlle ANDRE-VERT – Cheffe du service Engagement des usagers

Monsieur le Président,

France Assos Santé a l'honneur de vous adresser cette lettre dans le cadre de notre droit d'alerte, en vertu de l'article L. 161-37 du code de la sécurité sociale. Notre requête porte sur l'élaboration de recommandations de prise en charge des victimes des effets indésirables graves des fluoroquinolones.

Ces antibiotiques aux effets potentiellement très toxiques pour la santé humaine provoquent des effets indésirables très graves : effets musculosquelettiques avec invalidité, neuropathie périphériques, troubles neurologiques et psychiatriques, troubles auditifs, problèmes cardiaques, etc...

L'association d'aide et d'information sur les effets délétères des fluoroquinolones a regroupé à ce stade plus de 600 personnes gravement touchées par ces effets iatrogènes complexes. Il s'avère en France très difficile d'être pris en charge pour ces graves problèmes de santé très mal connu du corps médical y compris des différents spécialistes.

Les pathologies iatrogènes des fluoroquinolones sont très souvent incomprises du corps médical, voire niées et non prise en considération par une large partie des médecins que les victimes consultent, ils n'ont pas de protocoles établis pour ces personnes. En conséquence, les médecins prescrivent régulièrement des médicaments potentiellement toxiques pour les métabolismes des victimes durablement endommagés par les fluoroquinolones comme de la cortisone connue pour régulièrement réactiver à distance voir profondément aggraver les effets indésirables des fluoroquinolones.

Il est illusoire de croire que les pathologies graves générées par la profonde toxicité de ces médicaments peuvent être traitées à la petite semaine sans aucune réflexion de fond sur le problème.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Gérard Raymond  
Président

